

AVIS DE L'ARES**N° 2021-05 DU 20 AVRIL 2021****Modification de l'intitulé du grade académique de master
de spécialisation en analyse interdisciplinaire de la
construction européenne**

Considérant l'article 21, alinéa 1, du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études qui attribue à l'ARES la mission d'émettre à destination du Gouvernement un avis, d'initiative ou sur demande de celui-ci, d'un établissement d'enseignement supérieur ou d'un Pôle académique, sur toute matière relative à l'une des missions des établissements d'enseignement supérieur ;

Considérant la demande adressée à l'administrateur de l'ARES le 18 décembre 2020 par l'Université libre de Bruxelles, l'Université catholique de Louvain et l'Université Saint-Louis – Bruxelles, qui souhaitent modifier l'intitulé du master de spécialisation en en analyse interdisciplinaire de la construction européenne ;

Considérant le fait que ce master est aujourd'hui organisé en Fédération Wallonie-Bruxelles par les seuls établissements à l'origine de la demande, ces établissements étant habilités ou cohabilités à délivrer le grade académique correspondant ;

Considérant les arguments avancés par les établissements concernés :

- » la nécessité de changer l'intitulé actuel, considéré comme dépassé, comme source d'incompréhension et ne trouvant pas de correspondance exacte à l'étranger ;
- » le renforcement de la visibilité internationale de la traduction anglaise du grade renommé (Advanced Master in EU Interdisciplinary Studies) ;
- » la possibilité de distinguer clairement le grade renommé avec le Master en études européennes, également (co-)organisé par les établissements concernés ;

Considérant l'avis favorable de la Chambre des universités du 9 mars 2021 et sur proposition du Bureau ;

AVIS

L'ARES émet un avis favorable au sujet de la demande de modification, à partir de l'année académique 2021-2022, de l'intitulé du « master de spécialisation en analyse interdisciplinaire de la construction européenne » en « **master de spécialisation interdisciplinaire en études européennes** ».